

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

**Arrêté du 14 octobre 2020 portant nomination
au grade d'aspirant à titre temporaire dans la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ2025658A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4134-2, R. 4131-8 et R. 4131-10 ;

Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie ;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 modifié fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2011 modifié fixant l'organisation générale de la scolarité des élèves admis à l'école des officiers de la gendarmerie nationale,

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnels suivants, inscrits sur la liste des candidats admis au concours sur épreuves d'admission à l'école des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme ou titre conférant le grade de master ou d'un diplôme ou titre homologué ou enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles au niveau I (OG UNIV), sont nommés au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 1^{er} août 2020 :

Blanchard Sébastien	NIGEND : 438 117
Bardies Benjamin	NIGEND : 386 327
Guilbert Carole	NIGEND : 412 984
Poirier Théo	NIGEND : 429 533
Chaffanjon Jules	NIGEND : 438 167
Mocq Quentin	NIGEND : 409 101
Bigand Julie	NIGEND : 438 186
Wisselmann Eloi	NIGEND : 438 178
Martin Valentine	NIGEND : 409 099
Rouveau Robin	NIGEND : 401 074
Bénessi Maxime	NIGEND : 437 977
Schirch Alexis	NIGEND : 348 211
Cheguillaume Martin	NIGEND : 429 515
Merle Antoine	NIGEND : 384 775
Boutry Bastien	NIGEND : 418 702
Marsac Benjamin	NIGEND : 429 528
Rouabhi Eddie	NIGEND : 429 539
Menou Gaëtan	NIGEND : 376 729
Vrtovsniak Max	NIGEND : 438 191
Lassagne Augustin	NIGEND : 367 487
Gentil Nolwenn	NIGEND : 435 390
Penau Alexandre	NIGEND : 438 160
Hivar Laura	NIGEND : 438 192
Corral Simon	NIGEND : 389 101

Protar Hadrien	NIGEND : 438 169
Roux Pierre	NIGEND : 438 177
Rambaud Adrien	NIGEND : 438 174
Briez Yann	NIGEND : 438 154
Grondel Pénélope	NIGEND : 438 187
Gabin Désirée-Rose	NIGEND : 419 246
Carras Ophélie	NIGEND : 438 159
Dufour Céline	NIGEND : 438 171
Parachou Natacha	NIGEND : 438 195
Marinho Camille	NIGEND : 429 527
Ramaye Thomas	NIGEND : 386 882

Article 2

Les personnels suivants, inscrits sur la liste des candidats admis au concours sur épreuves d'admission à l'école des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme ou titre conférant le grade de master ou d'un diplôme ou titre homologué ou enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles au niveau I (OG UNIV), sont nommés au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 17 août 2020 :

D'Angelo Victor	NIGEND : 438 364
Conradt Jean-Sébastien	NIGEND : 438 362

Article 3

Les personnels suivants, inscrits sur la liste des candidats admis au concours sur épreuves d'admission à l'école des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme ou titre conférant le grade de master ou d'un diplôme ou titre homologué ou enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles au niveau I (OG UNIV), sont nommés au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 9 septembre 2020 :

Debrie Emmanuel	NIGEND : 439 549
Dréano Laury	NIGEND : 417 364
Lapierre Claire	NIGEND : 439 552

Article 4

Le personnel suivant, inscrit sur la liste des candidats admis au concours sur épreuves d'admission à l'école des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme ou titre conférant le grade de master ou d'un diplôme ou titre homologué ou enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles au niveau I (OG UNIV), est nommé au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 22 septembre 2020 :

Guillaume Marius	NIGEND : 440 170
-------------------------	------------------

Article 5

Les personnels suivants, inscrits sur la liste des candidats admis au concours sur titres d'admission à l'école des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux candidats titulaires d'un titre d'ingénieur ou d'un titre conférant le grade de master dans une matière figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre de l'intérieur (OG TITRES), sont nommés au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 1^{er} août 2020 :

Plaquin Pierre	NIGEND : 438 015
Thaing Donovan	NIGEND : 438 026
Cordier Océane	NIGEND : 376 449
Van Celst Morgane	NIGEND : 429 601
Choquet Pauline	NIGEND : 437 909
Roussel Quentin	NIGEND : 438 019
Bogard Marc	NIGEND : 437 889
Coppin Antoine	NIGEND : 437 913
Schlitter Quentin	NIGEND : 429 603
Leymarie Vivien	NIGEND : 438 013
Regnault de Savigny de Moncorps Clément	NIGEND : 438 205

Raoelinjatovo Tsirahonana	NIGEND : 367 335
Gourio Lucien	NIGEND : 437 926
Hammada Raphaël	NIGEND : 437 928
Bresso Caroline	NIGEND : 437 899
Alarcon Aubin	NIGEND : 437 874
Bouloire Pierre-Gilles	NIGEND : 437 892
Robin Guillaume	NIGEND : 438 017
Girardet Claudia	NIGEND : 437 921
de Guényveau Tanguy	NIGEND : 437 920
Payet Marion	NIGEND : 438 057
Mathieu Carole-Anne	NIGEND : 438 207
Bricout Eloïse	NIGEND : 407 308
Baroin Maxime	NIGEND : 375 885
Lavoine Chris	NIGEND : 437 932
de Francqueville Ambroise	NIGEND : 383 747
Perron Hugo	NIGEND : 438 014
Thambirajah Cinthy	NIGEND : 438 032
Sérène Guilhem	NIGEND : 349 110
Orpel Julie	NIGEND : 435 398

Article 6

Le personnel suivant, inscrit sur la liste des candidats admis au concours sur titres d'admission à l'école des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux candidats titulaires d'un titre d'ingénieur ou d'un titre conférant le grade de master dans une matière figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre de l'intérieur (OG TITRES), est nommé au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 10 août 2020 :

Moeva Mchangama Karim	NIGEND : 438 228
------------------------------	------------------

Article 7

Les personnels suivants, inscrits sur la liste des candidats admis au concours sur épreuves d'admission à l'école des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux sous-officiers de carrière de gendarmerie titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur général ou technologique, d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II, d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent à ces derniers ou d'un titre professionnel dont la liste est établie par arrêté du ministre de l'intérieur (OG SD), sont nommés, pour la durée de la formation initiale, au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 1^{er} août 2020 :

François Camille	NIGEND : 361 760
Meurice Damien	NIGEND : 234 859
Harmey Arthur	NIGEND : 273 597
Roche David	NIGEND : 311 481
Le Beguec Thomas	NIGEND : 349 857
Le Doujet Yann	NIGEND : 339 842
Guernier Kévin	NIGEND : 238 117
Loarer Armel	NIGEND : 218 071
Pilato Damien	NIGEND : 360 809
Bellet Christophe	NIGEND : 308 674
Tichoux Grégory	NIGEND : 243 545
Boquien Frédéric	NIGEND : 335 369
Bénatier Paul-Alexis	NIGEND : 317 216
Paillard Raphaël	NIGEND : 303 594
Ksouri Zine-El-Abidine	NIGEND : 230 036
Bernard Charly	NIGEND : 369 971
Gout Jérôme	NIGEND : 362 234
Selmouni Hadi	NIGEND : 270 716

Mladjao Soilahoudine	NIGEND : 351 977
Huber Sylvain	NIGEND : 341 546
Iung Jean-Sébastien	NIGEND : 268 613
Guichet Aurélien	NIGEND : 232 075
Meyer Emmanuel	NIGEND : 326 828
Labenski Adam	NIGEND : 237 462
Rakotosolofo Haja	NIGEND : 332 811
Mensch Julien	NIGEND : 361 804
Estime Amaury	NIGEND : 267 745
Fayard Jean-François	NIGEND : 331 024
Bonnot Thomas	NIGEND : 360 869
Duru Grégory	NIGEND : 338 050
Poulard William	NIGEND : 225 158
Garcia Rafaël	NIGEND : 209 033
Ducatel Vincent	NIGEND : 242 470
Pagnier Gautier	NIGEND : 320 826

Article 8

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,
A. DE OLIVEIRA